

DE MAINS DE MAITRES LUXEMBOURG ASBL

Rapport d'activités 2024

L'association De Mains De Maîtres Luxembourg a été créée en 2017 suite au succès de la Biennale 2016, initiée par LL.AA.RR. le Prince Guillaume et la Princesse Stéphanie. L'association se veut un véritable moteur pour la préservation et le développement des métiers d'Art du Luxembourg tant au cœur du Grand-Duché qu'au-delà des frontières.

Pendant l'année 2024, l'association a continué à œuvrer en ce sens à travers plusieurs initiatives et projets.

- **Présence à Homo Faber**

Du 1^{er} au 30 septembre 2024, De Mains de Maîtres était présent pour la troisième fois à l'exposition Homo Faber à Venise, un éclatant témoignage du savoir-faire artisanal, accueillant des artisans de 70 pays.

Le Luxembourg, sous la direction du commissaire générale de la Biennale De Mains De Maîtres, y était présent avec 2 de ses artisans, à savoir Marie-Isabelle Callier et Camille Jacobs dans le cadre de la sélection européenne.

[RTL Today - Homo-Faber exhibition: Two artists from Luxembourg exhibited in Venice](#)

- **Exposition « Mystesch »**

Du 23 novembre 2024 jusqu'au 16 février 2025, l'excellence de l'artisanat belge et luxembourgeois s'est illustrée à Mons à l'occasion de l'exposition « Mystesch ».

L'exposition « Mystesch » (« mystique » en luxembourgeois), organisée conjointement par BeCraft, l'association professionnelle valorisant les métiers d'Arts appliqués des régions de Wallonie et de Bruxelles, et De Mains De Maîtres du Luxembourg, met en avant les connexions mystiques entre l'Art, la Nature et Dieu.

Le processus de création artistique est présenté comme un acte mystique, une expérience intime entre l'artiste et son œuvre, marquée par une connexion secrète et personnelle. Le spectateur, s'il est sensible et empathique, peut accéder à ce mystère et partager cette expérience.

En retour à l'invitation de la Belgique lors de la Biennale De Mains De Maîtres 2021, selon une sélection d'artistes opérée conjointement par Jean-Marc Dimanche (commissaire général de la biennale) et par BeCraft, l'association montoise a convié les créateurs luxembourgeois à dialoguer avec ses artistes membres.

Ensemble, délibérément ou incidemment, les artistes nous initient au mystère de la création pour finalement – pourquoi pas – la démystifier.

Le couple héritier s'est rendu à Mons pour le vernissage de l'évènement réunissant les œuvres de 13 artistes belges et de 14 artistes du Luxembourg aux « Anciens Abattoirs », centre créatif de la ville.

De Mains De Maîtres était présent avec les artistes suivants : Doris Becker, Tom Flick, Marc Hubert, Rex Kalehoff, Katarzyna Kot, Tine Krumhorn, Carine Mertes, Pit Molling, Karolina Pernar, Claude Schmitz, Alejandra Solar, Maité Schmit, Birgit Thalau et Laurent Turping.

[RTL Play - Expo "Mystesch"](#)

• **Le Prix de l'Artisanat d'Art**

Le 4 décembre 2024, le Prix de l'Artisanat d'Art 2024, parrainé par la Fondation Félix Chomé, a été décerné pour la première fois au cours d'une soirée conviviale à la Chambre des Métiers, en présence de S.A.R. le Prince Guillaume, du Président de la Fondation François Pauly, du Ministre de la Culture Eric Thill, du Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis et de plusieurs créateurs et artisans d'Art.

Parrainé par la Fondation Félix Chomé à la mémoire de Léonie Schuster, le Prix de l'Artisanat d'Art doté de 35.000 EUR a pour objectif de soutenir les artisans d'Art du Luxembourg en les soutenant dans le cadre de la réalisation d'œuvres d'exception nécessitant un perfectionnement continu de leurs techniques.

Sur les 10 projets introduits à la suite de l'appel à candidature lancée en juillet 2024, le choix du jury, présidé par le commissaire général de la Biennale De Mains De Maîtres Monsieur Jean-Marc Dimanche, s'est porté sur la jeune artiste Charlotte Payet.

Sa démarche artistique s'inscrit dans une réflexion profonde sur le cycle de l'écosystème, où elle perçoit l'homme comme un microcosme dans un macrocosme.

Son œuvre remarquable, « Circulation », réalisé à partir de bouteilles PET et PETG de récupération, illustre cette vision en transformant des déchets plastiques en tapis tissés, symbolisant l'interconnexion de l'humanité et les défis à la gestion des déchets.

[Prix de l'Artisanat d'Art 2024 | Cour grand-ducale](#)

• **Adoption de nouveaux statuts**

Dans l'optique de se conformer à la nouvelle loi sur les associations sans but lucratif et sur les fondations, l'association, lors de son AGE du 27 novembre 2024, a adopté de nouveaux statuts ainsi qu'un règlement d'ordre interne.

• Développement de la communication

En 2024 l'association, avec le soutien du service communication de la Chambre des Métiers, s'est donnée une approche visant à mieux structurer et coordonner les actions de communication sur les années 2024 et 2025.

L'objectif est de communiquer non seulement sur les événements, mais de façon régulière tout au long de l'année.

La création d'une base de données numérique regroupant les 800 artisans d'arts actuellement répertoriés dans les fichiers facilitera la création d'une communauté de nos artistes et permet une diffusion ciblée des informations. Ce travail commencé en 2024 va être finaliser au cours de l'année 2025.

• Lancement de la Biennale De Mains De Maîtres 2025

Avec la définition du thème de la 5 ième édition de la Biennale de l'association « Nature Singulière », les préparatifs ont commencé et le partenariat avec la Tchéquie comme pays à l'honneur acté, à travers les accords passés avec l'Ambassade de Tchéquie au Luxembourg, et le Centre Tchèque Benelux (premier voyage de repérage à Prague en mai 2024).

• Informations sur l'association

En 2024, le Conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

- S.A.R. la Princesse Stéphanie
- Madame Françoise Thoma, CEO de la Spuerkeess
- Monsieur Roland Kuhn, Président Honoraire de la Chambre des Métiers
- Monsieur Tom Wirion, Directeur Général de la Chambre des Métiers

Changements au niveau de l'équipe opérationnelle

- Départ de la chargée de mission vers la mi-année 2024
- Mise en place d'une nouvelle organisation se traduisant par la mise à disposition à l'association d'un collaborateur du service communication de la Chambre des Métiers, épaulé par l'équipe de communication de la CDM, et par des prestataires externes ou par des CDD en cas de besoin.